

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1185

présenté par
Mme Guion-Firmin

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	2 000 000
Conditions de vie outre-mer	2 000 000	0
TOTAUX	2 000 000	2 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à transférer 2 millions d'euros de l'action 1 du programme « emploi outre-mer » vers l'action 6 du programme « conditions de vie outre-mer » afin de doter le fonds de secours de 2 millions d'euros complémentaires. Les moyens de ce fonds sont extrêmement limités et ne lui permettent pas d'assumer correctement sa mission actuelle ni les défis majeurs à venir.